

Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 9 mars 2020.

Conseil d'administration du 25 mai 2020

Délibération 2020/05/CA-041

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu la délibération n° 2020/04/CA-034 du 20 avril 2020 relative aux délibérations à distance des instances de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil d'Administration du 9 mars 2020.

Toulouse, le 25 mai 2020
Le Président,




Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0